



Mise à jour : 28.06.2022

MC4 Agent transport exploitation ferroviaire

NIVEAU DE CERTIFICATION

IV

FAMILLE

Logistique et achats

CODE NSF

311 Transports, manutention, magasinage

NIVEAU FRANÇAIS

IV

CODE-ROME

N4401 : Circulation du réseau ferré N4403 :
Manœuvre du réseau ferré

Présentation

L'objectif de cette certification est de former le titulaire à assurer la circulation des engins de traction ferroviaire. Dans les industries, il (elle) sera en charge sur des voies de circulation privées, du transport de marchandises intégrant des produits plus ou moins dangereux.

Les compétences

Le titulaire de la certification est capable de :

- Respecter et mettre en œuvre les procédures de sécurité
- Participer au rétablissement des situations perturbées
- Manœuvrer ou autoriser la manœuvre des installations de sécurité
- Intervenir et prendre les mesures de sécurité adaptées en cas de situation anormale
- Traiter les acheminements particuliers
- Echanger des informations avec les acteurs intéressés (du même ou des autres services)
- Participer à la démarche 'retour d'expérience sécurité'
- Rendre compte à la hiérarchie des difficultés, incidents, dérangements
- Participer à l'information orale de la clientèle, y compris dans une langue étrangère

Voie d'accès

- ✓ Formation Initiale
- ✓ Apprentissage
- ✓ Formation continue
- ✓ Candidature individuelle



✓ Contrat de professionnalisation

✓ VAE

Organismes certificateur

- Ministère de l'Education Nationale

Métiers cibles

LOGISTIQUE ET ACHATS

- Conducteur(trice) ferroviaire